



AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

# AVIS PUBLIC

---

EST PAR LES PRÉSENTES DONNE PAR LE SOUSSIGNÉ, GREFFIER-TRÉSORIER DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ, QUE :

Le conseil municipal de Lac-Saguay a adopté, lors de la séance ordinaire du 10 janvier 2023 le Règlement 2023-01 décrétant l'imposition du taux de taxation et de tarification des services municipaux sur le territoire de la Municipalité de Lac-Saguay pour l'année 2023.

Tout contribuable qui désire prendre connaissance dudit règlement peut le faire en se présentant au bureau aux heures normales du bureau municipal.

Donné à Lac-Saguay, ce 18<sup>e</sup> jour du mois de janvier 2023.

Richard Gagnon  
Greffier-trésorier



AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

# AVIS PUBLIC

---

EST PAR LES PRÉSENTES DONNE PAR LE SOUSSIGNÉ, GREFFIER-TRÉSORIER DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ, QUE :

Le conseil municipal de Lac-Saguay a adopté, lors de la séance ordinaire du 10 janvier 2023 le Règlement 2023-01 décrétant l'imposition du taux de taxation et de tarification des services municipaux sur le territoire de la Municipalité de Lac-Saguay pour l'année 2023.

Tout contribuable qui désire prendre connaissance dudit règlement peut le faire en se présentant au bureau aux heures normales du bureau municipal.

Donné à Lac-Saguay, ce 18<sup>e</sup> jour du mois de janvier 2023.

Richard Gagnon  
Greffier-trésorier

---

## CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné (e), Richard Gagnon greffier-trésorier de la municipalité de Lac-Saguay, résidant à Lac-Saguay certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant deux copies aux endroits désignés par le conseil entre 8 :00 et 16 :00 heures de l'après-midi, le dix-huitième jour de janvier 2023.

---

Richard Gagnon, greffier-trésorier